



Automne 2023



Suivez-nous sur notre site web et sur notre page Facebook et inscrivez-vous à l'infolettre et à l'alerte citoyenne.

Nouvelle identité visuelle : page 3
Troisième versement de taxes : page 5
Date limite pour l'aide financière : page 6
Collectes : page 8
Activités : page 10



Mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

L'automne est à nos portes, je tiens à souhaiter une belle année scolaire aux enfants. Sachez que tout est possible pour ceux qui rêvent, osent, travaillent et n'abandonnent jamais!

Je suis de tout cœur aussi avec les agriculteurs qui doivent persévérer malgré la mauvaise température des derniers mois.

Il y a un an, la Municipalité a adopté la Charte municipale pour la protection de l'enfant. Cette résolution a fait prendre conscience à la Municipalité des enjeux liés à la sécurité et à l'épanouissement de tous au sein de la communauté. De la sensibilisation et des gestes ont été posés et continueront à se déployer pour assurer un milieu de vie apportant une quiétude aux enfants et à leurs parents. La collaboration entre le Conseil municipal et le Conseil des élèves de l'École Notre-Dame se poursuivra puisqu'il est un moyen efficace de donner aux jeunes une voix dans les décisions qui les concernent.

C'est en mai dernier que le Conseil municipal a fait le bilan et a mis fin à la Politique familiale municipale et la Politique Municipalité amie des aînés. Toutefois, nous restons proactifs pour le mieux-être de la population avec les démarches pour réaliser un plan d'action suite à l'étude pour améliorer la sécurité et la circulation sur le réseau routier. Le plan global (p.6) est disponible pour consultation au www.st-alexis.com.

Je profite aussi de cette tribune pour souligner les 25 années de Mme Guylaine Perreault au sein du Conseil municipal de Saint-Alexis. Sa présence et son implication, sa minutie et son côté analytique apportent une contribution indéniable dans les différents dossiers. Merci Guylaine de poursuivre les missions qui t'ont été confiées, dans l'intérêt des citoyens.

À vous, chers Alexinois et Alexinoises, je vous souhaite une belle saison sous les couleurs d'automne sur notre *Terre vivante!* Je vous laisse découvrir à la page suivante la signification de notre nouveau logo.


Michel Ricard, maire

Membres du Conseil municipal



Guylaine Perreault
Siège 1



Catherine Venne
Siège 2



Sébastien Ricard
Siège 3



Myriam Arbour
Siège 4



Chantal Robichaud
Siège 5



Danny Quesnel
Siège 6

Une nouvelle identité visuelle pour Saint-Alexis!

Dans le but de doter la Municipalité d'une image contemporaine et épurée, le Conseil municipal a formé un comité composé de trois élu(e)s qui avait pour mandat de proposer une nouvelle identité visuelle pour Saint-Alexis. La démarche du comité a résulté en un tout nouveau logo et une image fraîche, dynamique et rassembleuse. Le logo rappelle l'importance du volet agricole, fort et diversifié sur notre territoire, ainsi que la vitalité économique de notre collectivité et le dynamisme de notre communauté "tissée serrée" où la famille joue un rôle central. La topographie particulière de Saint-Alexis, séparée par deux axes routiers (la Petite Ligne et la Grande Ligne) bordés de terres cultivées aux formes rectangulaires rappelant nos origines seigneuriales, est aussi mise de l'avant dans le nouveau logo.

La disposition oblique des parcelles de terre crée du dynamisme tout en dessinant une tige de blé stylisée.

Le symbole pointant vers le haut est fier et assuré.

La typographie en noir est forte et en bas de cases, ce qui évoque le côté accessible de la municipalité, inspirant le rapprochement avec la communauté.

Signature aux couleurs vibrantes, mettant l'accent sur l'équilibre, la nature, l'écologie, le printemps, la renaissance et la régénérescence, le besoin d'évolution, de transformation et de changement.



Saint Alexis

Le trait d'union a été retiré, proposant un élan de modernité et d'audace.

Terre vivante

Le slogan *Terre vivante*, c'est l'histoire de Saint-Alexis, des origines d'une communauté en mouvement. C'est la cohésion de notre passé qui façonne notre présent pour écrire notre futur. *Terre vivante*, c'est aussi nos terres fertiles et diversifiées ainsi que la conservation de la nature et du territoire agricole. Le slogan rappelle la vitalité de notre communauté, de nos citoyens et de notre économie, qui composent Saint-Alexis, y sont bien enracinés et prennent part à son développement. Riche de son histoire, Saint-Alexis est au cœur de son territoire et de ses citoyens. Nous sommes une *Terre vivante*.

Vous pourrez voir le déploiement de la nouvelle signature sur les différents outils de communications de la Municipalité dans les prochaines semaines. Il y aura aussi l'actualisation de l'affichage extérieur des limites territoriales et des noms de rues dans les prochaines années.

Vous pouvez même acheter un porte-clé en lanière, une tuque, une casquette, une paire de bas ou une épinglette aux couleurs de Saint-Alexis dès maintenant à l'Hôtel de ville.

Quelques décisions du Conseil en mai, juin et juillet 2023



Travaux publics

- Un contrat a été octroyé à l'entreprise Pavages Chartrand inc. pour le rapiéçage de plusieurs rues.
- Un contrat de marquage de rues a été octroyé à l'entreprise Lignes MD inc.
- Un contrat de démolition du bâtiment au 246-248 rue Principale a été octroyé à Entreprises P. Marion inc.

Projets

- Le Conseil municipal a transmis au ministère des Transports et de la Mobilité durable une résolution affirmant sa volonté de favoriser la mobilité durable (réseau cyclable régional) dans les projets qui voient le jour sur son territoire, notamment celui de la route 158.
- Un mandat a été donné à la firme Flip Communications & Stratégies inc. pour un accompagnement stratégique dans le cadre du projet de sécurisation de la route 158.
- La firme Albert Piette & associés inc. s'est vu octroyer le mandat en ingénierie pour le réaménagement de l'Hôtel de ville à la suite de la fermeture de la Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau.
- Un mandat d'analyse de vétusté de la station de traitement des eaux usées a été octroyé à la firme GBi.

Administration

- La Politique Municipalité amie des aîné(e)s (MADA) et la Politique familiale municipale (PFM) ont pris fin. Les actions qui découlent des plans d'action de ces deux politiques seront prises en compte par le Conseil municipal dans ses décisions. De plus, l'étude pour l'amélioration de la sécurité et de la circulation, ainsi que le plan d'action qui en est à l'étape d'adoption par le Conseil municipal, en plus de l'embauche d'une ressource dédiée aux communications à Saint-Alexis, reprennent en majeure partie les actions présentes dans les plans d'action des Politiques MADA et Familiale municipale.
- Une demande a été formulée au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin de demander qu'une direction régionale du MTMD soit créée pour la région de Lanaudière, qui est l'une des dernières régions au Québec à ne pas détenir sur son territoire sa propre direction régionale.

Finances

- La liste des immeubles à acheminer à la MRC de Montcalm pour vente pour non-paiement de taxes a été adoptée.
- Un mandat d'audit des états financiers 2023 a été octroyé à la firme DCA Comptable Professionnel Agréé inc.

Règlements

- Le règlement 2023-090 régissant la démolition d'immeubles a été adopté.

Contrôle animalier

Le printemps dernier, plusieurs citoyens ont eu la visite de la SPCA qui demandait aux propriétaires de chiens de se procurer une licence (médaille).

Saviez-vous que la Municipalité a adopté un règlement en 2020 sur l'Encadrement des chiens? La Municipalité est responsable de l'application de cet Encadrement des chiens du règlement provincial (chapitre P-38.002, r. 1) en collaboration avec la SPCA.

Vous n'êtes pas seul! Le règlement provincial est appliqué dans l'ensemble du Québec. Plusieurs municipalités appliquent la règle de la licence pour chien depuis plus de 20 ans.

Voici les normes minimales du règlement provincial :

- Il est obligatoire pour le propriétaire d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Le chien devra porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement.
- Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.
- Un chien doit être tenu en laisse, sauf dans une aire d'exercice canine ou lors de sa participation à une activité canine.
- La laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 m.
- Pour les chiens de 20 kg ou plus, la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou.
- Un chien ne peut pas se retrouver sur la propriété privée d'un tiers sans son autorisation.

De plus, notez que le règlement municipal 2013-003 de Saint-Alexis établit le nombre maximal de chiens à trois dans ou sur un immeuble, unité de logement, commerce, industrie ou autre lieu.

La médaille est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le renouvellement doit être fait tous les ans à l'Hôtel de ville ou en ligne au www.spcalanaudiere.org



Immeubles vendus à l'enchère publique

Les immeubles désignés seront vendus à l'enchère publique à la salle l'Opale sise à Saint-Lin-Laurentides. La vente pour taxes aura lieu le jeudi 14 septembre 2023 à 9 h.



La liste des immeubles, le déroulement de l'enchère et le mode de paiement sont indiqués dans ce lien : bit.ly/3KuSQAS



Le troisième versement de taxes municipales doit être fait au plus tard le 4 octobre 2023.



L'équinoxe d'automne aura lieu le samedi 23 septembre 2023.



Je recule l'heure, je vérifie mon avertisseur!

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023. Profitez-en pour changer la pile de vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

La **MRC de Montcalm** a déclaré sa compétence en gestion des matières résiduelles en janvier 2023. La MRC prévoit **prendre en charge la gestion des contrats de collectes de bacs** (bleus, bruns et noirs) dès le 1^{er} janvier 2024. Ceci implique que c'est la MRC qui fera la gestion du contrat avec EBI Environnement, fera la distribution de bacs selon les demandes des citoyens, recevra les plaintes en lien avec les collectes, etc. **Notez que le calendrier de collecte pour Saint-Alexis demeurera le même** et que l'information sur les collectes vous sera communiquée par la Municipalité. Toutefois, **les appels des citoyens en lien avec les matières résiduelles seront transférés à la MRC.**



Date limite pour l'aide financière

Afin de recevoir une aide financière de 200 \$ maximum **pour la pratique d'un loisir sportif et/ou culturel**, vous devez compléter et remettre à l'Hôtel de ville le formulaire au plus tard le **31 octobre 2023**. Le formulaire est disponible sur le site web : bit.ly/47Le9IH

Ce programme est accessible aux Alexinois et Alexinoises de 17 ans et moins et pour les 55 ans et plus.

Pour connaître les OBJECTIFS, le détail des INTERVENTIONS et des PLANS IMAGÉS pour chacune des phases, visitez le bit.ly/3KqkTBp

Plan d'action global de l'étude de circulation

Les recommandations suite à l'étude

- Sécuriser la zone scolaire de l'École Notre-Dame
- Améliorer des intersections de rues et leur visibilité
- Rehausser le confort des cyclistes sur le territoire
- Mettre à jour la signalisation
- Rediriger la circulation des véhicules lourds
- Prolonger la rue Lescarbeault

Voici le plan d'action global

Phase 1

- Secteur scolaire
- Intersection des rues Masse, Ricard et Principale
- Intersection de la rue Landry et de la Petite Ligne
- Intersection de la rue Landry et de la rue Principale
- Intersection de la rue Principale et de la rue Liard

Phase 2

- Rue Lescarbeault
- Rue Ricard

Phase 3

- Intersection de la route 158 et de la rue Principale
- Intersection de la route 158 et de la Petite Ligne

Accès Cité Évaluation, outil méconnu



Vous pouvez connaître le rôle d'évaluation foncière de chacun des terrains de Saint-Alexis. Il suffit d'aller sur notre site web dans le menu *Municipalité*, à la page *Taxes et évaluation municipale*, puis inscrire l'adresse pour laquelle vous désirez connaître :

- le nom du ou des propriétaires;
- la date d'inscription au rôle;
- les caractéristiques du terrain et du bâtiment principal;
- l'exploitation agricole enregistrée, s'il y a lieu;
- la valeur au rôle d'évaluation;
- la répartition fiscale;
- etc.



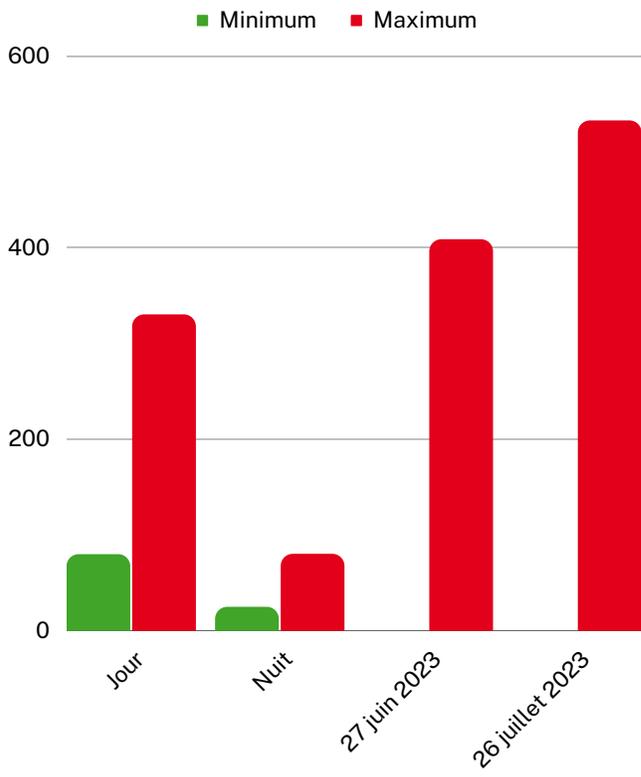
L'eau potable, une ressource limitée

Au Québec, nous consommons en moyenne 276 litres / personne / jour.

À Saint-Alexis, sur le réseau d'aqueduc, nous avons constaté qu'à certaines périodes de la journée, il peut y avoir une distribution de plus de 300 litres d'eau / minute, ce qui diminue le niveau du réservoir à un minimum de 2,08 mètres sur une possibilité de 3. Lorsque l'indicateur de la réserve est à 1,5 mètres, nous sommes en situation à risque.

Cet été, le 27 juin, il y a eu jusqu'à 408 litres / minute distribués sur le réseau, tandis que le 26 juillet, ce fut jusqu'à 532 litres d'eau / minute.

En moyenne durant la nuit à Saint-Alexis, le réseau distribue approximativement entre 25 et 80 litres / minute, alors que dans la journée c'est entre 80 et 330 litres.



Prenons soin de cette ressource précieuse!

L'herbicyclage et le feuillicyclage

L'herbicyclage et le feuillicyclage sont des manières simples et efficaces de retourner la matière organique au sol et d'en faire profiter votre propre cour.

L'**herbicyclage** est une technique très simple et pratique qui consiste à laisser les rognures de gazon sur votre pelouse après la tonte. Le **feuillicyclage**, quant à lui, consiste à tondre vos feuilles mortes et de les laisser au sol plutôt que de les racler à l'automne. Les feuilles déchiquetées au fur et à mesure qu'elles tombent fournissent à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils auront besoin pour traverser l'hiver. Vous aurez ainsi un gazon plus vert sans effort!

Les avantages

- Production d'un engrais naturel à même votre pelouse.
- Préservation de l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence d'arrosage.
- Augmentation de la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies.
- Réduction des gaz à effet de serre associés à l'enfouissement ou au transport, et ainsi de votre empreinte écologique.

Source : Recyc-Québec



Avant la saison hivernale, pensez à faire vider votre fosse septique!

À partir du 15 novembre, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire.

Il sera permis de faire une vente de garage les 13, 14 et 15 octobre 2023.

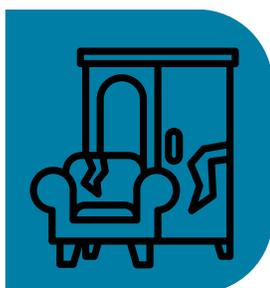
Pour obtenir une autorisation, veuillez remplir le formulaire à cet effet sur le site web : bit.ly/448FO3a



Ouvert jusqu'au
4 novembre 2023.
Lundi, mardi, vendredi de
8 h à 16 h
Dimanche de 8 h 30 à 12 h



Les prochaines collectes
de RDD auront lieu le
9 septembre à
Sainte-Julienne et le
16 septembre à
Saint-Roch-de-l'Achigan.



La prochaine collecte
des encombrants aura
lieu le 12 septembre.



Les prochaines
collectes de résidus
verts auront lieu les
16 et 23 octobre.

Règlement de démolition



En vertu des articles 148.0.1 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), **le gouvernement du Québec oblige toute municipalité à**

adopter un règlement sur la démolition d'immeubles et celui-ci doit viser tous les immeubles qui figurent dans l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Montcalm.

La démolition de tout bâtiment inscrit dans cet inventaire ou d'une partie d'un bâtiment inscrit est interdite sans l'obtention au préalable d'un certificat d'autorisation de démolition délivré par la Municipalité. Une demande doit être présentée, avec tous les documents requis, au comité de démolition (la composition du comité est prévue dans la LAU) pour approbation avant l'émission de ce certificat. La LAU prévoit des critères d'évaluation pour l'analyse des demandes d'autorisation de démolition par le comité ainsi que plusieurs autres particularités, telles que l'affichage de l'avis public directement sur l'immeuble, les auditions publiques, le pouvoir de révision du Conseil municipal, le pouvoir de désaveu de la MRC, pour ne nommer que celles-ci.



Il faut par conséquent prévoir un plus long délai de traitement des demandes comparativement aux demandes de permis et de certificats habituels. Cette procédure permet, entre autres, d'assurer la protection du patrimoine bâti et d'encadrer la réutilisation du sol dégagé (le projet de remplacement, s'il y a lieu, de l'immeuble démolé).

Il est possible de consulter l'intégralité des règlements sur le site web www.st-alexis.com/citoyens/urbanisme/reglementation-et-permis

Préparez-vous à toute situation avec une trousse d'urgence.

Cette trousse est un outil nécessaire pour vous aider à vivre durant 72 heures lors des pannes d'électricité, des coupures d'eau lors des réparations sur le réseau d'aqueduc, en cas de sinistre, etc.

Une catastrophe naturelle ou un bris majeur peuvent survenir à tout moment, sans avertir. Assurez-vous d'être préparés pour votre bien et celui de votre famille.

www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/comment-se-preparer-a-la-maison

Dans le **plan de la sécurité civile** de la municipalité de Saint-Alexis, nous devons **identifier les milieux ou personnes vulnérables** afin que l'équipe puisse intervenir adéquatement.

Vous avez une garderie en milieu familial, vous êtes une personne malentendante, etc?

Communiquez avec la responsable des communications (p.16).



Nouvelles directives au code de vie de la Bibliothèque

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour l'emprunt d'un livre, d'un jeu de société ou pour l'utilisation d'un ordinateur. Les jeux en ligne ne sont pas permis, sauf s'ils sont éducatifs.

Carte accès-musée



Les abonnés peuvent se procurer la carte accès-musée à la bibliothèque. Elle donne accès gratuitement à toutes les institutions muséales participantes pour une famille (2 adultes, 3 enfants). En bonifiant ainsi l'offre culturelle, les familles de notre municipalité peuvent faire de nouvelles découvertes, le tout sans contrainte budgétaire.

Pour connaître la liste des musées participants, visitez le www.familletoutinclus.ca ou informez-vous à la Bibliothèque Diane-Lavallée.

Atelier sur la récolte des semences

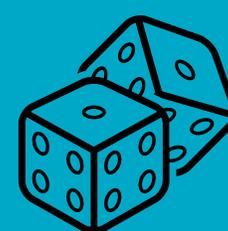
Samedi 23 septembre de 10 h à 11 h 30

Participez à cet atelier avec Jasmin Lafortune de coop Jardinons située à Saint-Ambroise-de-Kildare. La Bibliothèque profitera de l'occasion pour lancer officiellement le projet de la Jardinothèque. Vous pouvez apporter vos semences restantes afin de les partager avec les autres citoyens. Cultivons le partage! **Réservation obligatoire** (p.16)



Soirée de jeux de société

Vendredi 29 septembre de 18 h 30 à 20 h 30



C'est le retour des très agréables soirées de jeux de société pour tous les âges! Que vous soyez une personne seule, un couple ou une famille, vous êtes les bienvenus. Nous avons près de 50 jeux en bibliothèque. Il est aussi permis d'apporter les vôtres. **Activité libre, aucune réservation requise.**

Les journées de la culture

Samedi 30 septembre de 9 h 30 à 12 h

- Exposition de dessins des élèves de l'École Notre-Dame. Les participants voteront sur les œuvres affichées.
- Atelier de djembé et de danse africaine avec le groupe de *Mon Afrique* à *Lanaudière*. Places limitées. **Réservation obligatoire** (p.16)



Hommage aux auteurs Alexinois

Jeudi 5 octobre 2023

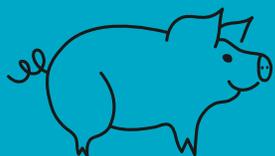
Durant cet événement de style 5 à 7, la bibliothèque en profitera pour faire le lancement du dernier livre de Mariline Laplante. Pour plus de détails, suivez-nous sur le site web et la page Facebook.



Heure du conte pour l'Halloween

Samedi 21 octobre de 10 h à 11 h 30

Venez rencontrer Alice et son animal de compagnie, un cochon miniature. Histoire, collation et surprise pour l'Halloween au rendez-vous. Activité pour les enfants de 3 à 10 ans. Places limitées. [Réservation obligatoire](#) (p. 16)



Salon de Noël - Inscription

Jusqu'au 1^{er} novembre 2023

Si vous êtes un artisan et que vous désirez participer au salon de Noël, vous avez jusqu'au 1^{er} novembre pour vous inscrire. L'événement aura lieu le samedi 18 novembre de 9 h à 15 h dans le gymnase de l'École Notre-Dame. Notez qu'il y a des frais de 25 \$ / table. Priorité aux exposants Alexinois.

[Réservation obligatoire](#) (p.16)



Nouvelles des loisirs

Au moment où vous lirez ces lignes, les vacances seront déjà choses du passé et la rentrée des classes sera à nos portes! Avec l'automne, les loisirs reprennent leurs activités.

- Le vendredi 25 août a eu lieu un film en plein air au parc des loisirs.
- En septembre, nous avons prévu une danse pour les jeunes de 9 à 12 ans le vendredi 29 septembre au gymnase de l'école Notre-Dame.
- Par la suite, nous avons prévu une activité décoration de courges et film le 27 octobre suivi de la soirée Halloween le 31 octobre.



Par contre, je vous invite à suivre nos activités sur la page Facebook des loisirs car nous manquons de ressources dans l'équipe et le processus de la vente de l'église va nous causer certains problèmes pour la tenue de certaines activités.

Si vous êtes intéressés à devenir membre de notre équipe, vous pouvez nous contacter via notre page Facebook ou directement au 450 839-2133.

Au plaisir de vous revoir cet automne.

Xavier Bernard, Président loisirs Saint-Alexis

Bonjour à tous!

J'espère que vous avez tous passé un bel été.

Fin de l'été signifie début des activités pour l'Afeas.

Cette année en sera une particulière car, comme vous le

savez, l'église est en voie d'être vendue. Il n'y aura donc

pas de tissage à moins de trouver un autre local pour y installer les métiers à tisser. Ce sera

l'occasion pour développer d'autres types d'artisanat ou tout simplement des cafés discussions.

C'est à suivre...

- Le souper officiel de l'accueil de l'Afeas aura lieu le 12 septembre 2023 au chalet récréatif. Cette même soirée, il y aura distribution du programme pour 2023-2024 et des informations au sujet de la cybersécurité. C'est l'occasion idéale pour recevoir de nouvelles membres.
- Le 17 octobre il y aura visite du Vignoble St-Gabriel pendant la journée. Si certaines parmi vous veulent être bénévoles pour la cueillette, elles auront droit à un dîner gratuit. Belle opportunité!

Des informations plus précises pour chacune des activités parviendront aux membres par courriel.

N.B.: Les femmes de tous âges peuvent être membres de l'Afeas, alors si vous êtes intéressées à devenir membre, communiquez avec Cécile Lefebvre au 450 839-2660.

Johanne Champagne, pour le C.A. de l'Afeas Saint-Alexis



La guignolée, qui aura lieu le 25 novembre 2023, est un événement annuel. Elle prend la forme d'une collecte de nourriture non périssable et d'argent pour venir en aide aux plus démunis, en préparant des « paniers de Noël » remplis d'aliments non périssables. Cet événement est organisé en collaboration avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Julienne.

Suivez nos communications du mois d'octobre pour connaître les dates d'inscription pour recevoir un **panier de Noël**.

La FADOQ de Saint-Alexis est présentement à préparer son calendrier 2023-2024.

Voici les activités déjà prévues :

- Activités hebdomadaires (cartes, poches, pétanque atout, etc.) tous les mardis de 13 h à 16 h
- Dîner mensuel avec conférencier
- Jeu de cartes "Whist militaire" tous les vendredis en alternance avec d'autres FADOQ de la MRC. La responsable de l'activité qui aura lieu une fois par mois à Saint-Alexis est Mme Venise Ferland .



Club FADOQ
Saint-Alexis-de-Montcalm
Lanaudière

Comité pour l'année 2023-2024

Fernand Babin, vice-président
Mireille Lachapelle, trésorière
Michelyne Bellerose, secrétaire
Venise Ferland, administratrice
Robert Mailhot, administrateur



Vrai ou faux?

L'eau de l'aqueduc est une ressource qui est complètement gratuite?

C'est faux. Selon des données recueillies pour l'année 2020 dans le *Rapport annuel de l'usage de l'eau potable*, le coût des services d'eau au Québec est de l'ordre de 4,6 milliards \$ annuellement, ce qui équivaut à 3,42 \$ / mètre cube (m³).

1 m³ = 4 baignoires



Pour en savoir davantage sur le coût des services d'eau, consultez le plus récent *Rapport annuel de l'usage de l'eau potable* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), à la page 40 : bit.ly/3Qrv7FK



Vols de véhicules, toujours d'actualité

La Sûreté du Québec demande de verrouiller les portières et le coffre arrière de votre véhicule, en plus de fermer vos fenêtres afin d'éviter le vol de véhicules. Il n'est pas recommandé de laisser des objets de valeur, ni même les clés, à vue même lorsque votre véhicule est garé à votre domicile.

La Sûreté du Québec suggère également de ne pas laisser vos clés près de la porte d'entrée de votre maison et de préférence rangez-les dans un boîtier en métal, surtout si votre véhicule est muni d'un système électronique comme un bouton poussoir pour démarrer la voiture.

Sachez qu'il n'est pas recommandé de laisser les certificats d'assurance et d'immatriculation dans votre véhicule. Gardez-les plutôt dans votre portefeuille.

Pour une Halloween en toute sécurité

Avant de partir

- Je porte des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- J'utilise du maquillage au lieu de porter un masque pour entendre.
- Mes parents connaissent précisément mon trajet et mon heure de retour.
- Je porte un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible.
- J'apporte une lampe de poche et je l'allume pour mieux voir et pour être bien visible.

Durant le trajet, je m'engage à

- Rester en groupe ou avec l'adulte qui m'accompagne durant tout le trajet.
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu.
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied.
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois, traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière.
- Faire inspecter tous mes bonbons par mes parents dès mon retour.





605, rue St-Isidore
 St-Lin-Laurentides, Co.
 450 439-6446

Un espace accueillant où tu seras acceptée
TELLE QUE TU ES...
 Un espace pour *toutes* les femmes !

PRENDRE SOIN DE SOI



- Écoute, soutien et accompagnement
- Se prioriser
- Être soi-même

S'OUTILLER



- Ateliers thématiques
- Documentation et références

S'ENTRAIDER



- Créer des liens
- Participer à des actions pour le bien-être des femmes
- Partage d'expériences

AGIR ENSEMBLE



- Implication bénévole
- Vie associative
- Mobilisation et pétitions

L'organisme s'adresse à toutes les femmes, sans exception. Voici des exemples qui peuvent inciter les femmes à venir au Centre :

Précarité économique, violence (conjugale, familiale, en emploi, etc.), briser l'isolement et/ou se créer un nouveau réseau, oppressions et discriminations, s'impliquer dans sa communauté, militantisme, situation familiale et conjugale difficile, deuil, réalisation de projets, suicide, santé mentale et physique, etc.
 Peu importe les raisons des femmes à fréquenter le Centre, elles seront accueillies sans condition.

Centre de Femmes Montcalm

605, rue St-Isidore
 Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 0M4
 450-439-6446
 info@femmesmontcalm.com
 www.femmesmontcalm.com



**Répertoire des organismes
 sociocommunautaires de
 Lanaudière**

Vous y trouverez divers organismes à propos de :

- Action communautaire
- Aînés
- Alimentation
- Autochtones
- Éducation et alphabétisation
- Emploi et soutien au revenu
- Enfance, jeunesse et famille
- Friperie et aide matérielle
- Handicaps
- Immigration et communautés culturelles
- Itinérance
- Justice et défense des droits
- Logement
- Santé
- Santé mentale et dépendances
- Services gouvernementaux
- Sexe et genre
- Sports, loisirs et culture
- Transport
- Violence et maltraitance

www.211qc.ca/repertoire/lanaudiere

LA RESCOUSSE MONTCALM

114, rue Montcalm
 Saint-Esprit
 450-839-7050
 facebook: La Rescousse Montcalm



**Office Régional d'Habitation
 de Montcalm**

**Le mandat du Service d'aide
 à la recherche de logement dans Montcalm
 consiste à :**

Offrir un soutien aux ménages ayant perdu leur logement ou à risque de le perdre et qui sont à la recherche d'un logement. Informer les ménages des différentes offres de logement sur le marché privé. Diriger les ménages admissibles aux logement sociaux vers divers programmes (HLM, programme allocation logement, etc.)



Derrière chaque écran se cache une personne en chair et en os

Saviez-vous qu'en tant qu'utilisateur de la fonction "commentaire", vous avez une certaine responsabilité? Certains types de commentaires sont inacceptables, que ce soit du contenu illégal, du contenu inappropriés ou faux, des publicités ou autres contenus commerciaux.

Sur la page Facebook de la Municipalité ou sur différentes plateformes de communications, le gestionnaire se réserve le droit de :

- avertir les personnes responsables de s'abstenir de publier de tels commentaires;
- ne pas publier ces publications, les éditer, les masquer ou les supprimer sans préavis;
- bloquer l'accès à la page à la personne responsable;
- entreprendre toute mesure appropriée, même juridique.

La netiquette est l'ensemble des règles de bonne conduite à appliquer lors d'interactions sur les médias sociaux. La Municipalité prône des discussions saines et constructives, en toute civilité et harmonieuses. Vous êtes libres de partager et d'échanger vos opinions, mais en gardant toujours en tête le mot "respect".

La Semaine de la municipalité, du 10 au 16 septembre, est un événement qui vise à promouvoir la démocratie et l'organisation municipales. Elle contribue aussi à sensibiliser la population québécoise à l'importance de l'engagement citoyen.



Dans le cadre de cet événement, la Municipalité désire partager des initiatives réalisées cette année :

- La poursuite des aménagements et l'embellissement de la municipalité pour conserver la classification des 4 fleurons.
- L'amélioration de son service des communications, pour mieux informer les Alexinois, avec le retour du journal municipal Le St-Ax, l'infolettre mensuelle et l'Alerte citoyenne. Nouvellement, les citoyens peuvent aussi consulter le site web, le vendredi précédant les séances du conseil, pour lire le projet d'ordre du jour.
- À l'hiver, l'équipe municipale a reçu les bénévoles lors d'un brunch pour les remercier.
- La Municipalité a organisé deux séances dans le cadre du projet de l'étude de circulation pour l'amélioration de la sécurité routière et répondre aux questions des citoyens.
- Le programme de la gestion de ses actifs afin de connaître l'état des infrastructures et ainsi équilibrer le budget entre les services à la collectivité et les services essentiels.
- L'élaboration du plan de la sécurité civile lors des mesures d'urgence à Saint-Alexis.
- Bonification de la Journée verte.
- La mise en place d'un regroupement de municipalités pour la sécurité sur la route 158.
- Sans oublier la nouvelle identité visuelle, plus moderne, de la Municipalité!

Coordonnées

Adresse postale

258 rue Principale, local 100
Saint-Alexis (Québec) J0K 1T0

Horaire

Lundi, mercredi et jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
Mardi, vendredi, samedi et dimanche : fermé

Téléphone

450 839-7277

Adjointe de direction : poste 7300 | info@st-alexis.com

Direction générale : poste 7310 | dg@st-alexis.com

Urbanisme et environnement : poste 7360 | urbanisme@st-alexis.com

Bibliothèque : poste 7380 | biblio@st-alexis.com

Communications : poste 7301 | communications@st-alexis.com

Travaux publics : poste 7320 | tp@st-alexis.com

Téléphone 24/7 pour les urgences concernant la voirie
450 839-7277 poste 1

Informations générales

Site web : www.st-alexis.com

Facebook : www.facebook.com/saintalexismontcalm

Alerte citoyenne : www.avis.st-alexis.com

Inscrivez-vous à l'infolettre sur le site web

Conseil municipal

Michel Ricard : maire@st-alexis.com

Guylaine Perreault : siege1@st-alexis.com

Catherine Venne : siege2@st-alexis.com

Sébastien Ricard : siege3@st-alexis.com

Myriam Arbour : siege4@st-alexis.com

Chantal Robichaud : siege5@st-alexis.com

Danny Quesnel : siege6@st-alexis.com



Prochaines séances du conseil municipal
18 septembre | 23 octobre

Prochaine parution du Journal Le St-Ax
Fin d'année : novembre - décembre

Fermeture de l'Hôtel de ville
lundi 4 septembre | lundi 9 octobre